

## Succession entre 6 enfants

## Par proriol, le 19/08/2008 à 17:37

Notre mère et décédée en mars2008 . Elle a laisser des dettres credits cartes :Nous sommes 6 enfants.

notre mère nous a laisser une maison que nous avons mis en vente; et la questions ,etons obliger de regles les dettes desuite avant la vente de la maison je dois dire que pour l instant nous devons regles 210E chaqu un , mais pour moi qui n ai que la AH adulte handicapé et mon mari retraité avec solidarite cela mais impossible pour l instant .

et en plus mes frères m on dit quant septembre il faut payer les impots et assurance maison ; et il possible de regler quant la maison sera vendue merci

## Par Visiteur, le 19/08/2008 à 17:52

Bonjour,

Une succession comporte un actif et un passif (comme le bilan d'une entreprise). On déduit le passif de l'actif et votre héritage est la différence.

Si un héritier refuse une succession, il ne reçoit rien mais doit rien.

Si vous acceptez une succession, les crédits restants dûs seront à rembourser, [fluo]mais je vous conseille de voir s'ils étaient assortis (le plus souvent, c'est le cas) d'une assurance-décès.[/fluo]